

DEUXIÈME LEÇON

DU TRAITEMENT DES MALADIES DES ENFANTS

Influence des remèdes différente suivant l'âge du malade. — Règles à suivre pour les émissions sanguines, l'usage du mercure, de l'antimoine, de l'opium et des calmants, et l'emploi des vésicatoires. — Conseils sur la manière de formuler pour les petits enfants et ceux plus âgés.

Dans la première leçon, j'ai essayé de vous signaler les principales particularités qui distinguent les maladies de l'enfance et de vous donner quelques règles générales pour leur observation. Ce ne peut être un mauvais emploi de notre temps, si, avant d'examiner chaque classe spéciale de maladies, je tente de vous donner quelques indications générales sur leur traitement; bien qu'en agissant ainsi je doive nécessairement devancer certains sujets qui devront être traités plus tard, et vous supposer en possession des connaissances dont l'enseignement est le principal but de ces leçons.

L'importance d'une grande précision dans les prescriptions faites pour les enfants des deux âges, et la nécessité de régler la dose suivant l'âge de nos jeunes malades, sont d'elles-mêmes évidentes.

Des tables de posologie, comme on les appelle, sont des guides d'une très petite valeur, attendu que la sensibilité des jeunes sujets à l'action des différents remèdes varie beaucoup suivant la nature de ceux-ci. Ainsi la règle qui fixera d'une manière sûre la dose d'une préparation opiacée ne pourra nullement servir à déterminer la puissance d'action d'un purgatif ou d'un vomitif.

Règles à suivre pour les émissions sanguines. — La soustraction du sang, l'usage des antiphlogistiques et l'administration des calmants, sont les principales armes avec lesquelles nous nous efforçons de lutter contre les progrès des maladies aiguës. L'emploi sûr de chacun de ces moyens

dans le jeune âge implique l'obligation d'observer certaines précautions que je vais maintenant vous expliquer; après quoi, je vous donnerai certaines règles générales qui peuvent être utiles quand il s'agit de prescrire pour les enfants des deux âges.

Le jeune âge de nos malades rend nécessaires quelques restrictions dans la manière de pratiquer les *déplétions sanguines*. La saignée au bras est à peine praticable avant trois ans, en raison de la petitesse des veines et de la quantité de tissu graisseux qui les enveloppe. En cas d'extrême nécessité on peut ouvrir la veine jugulaire, et je n'ai jamais éprouvé de difficulté dans la pratique de cette opération. Mais je crois qu'elle est très rarement opportune, et les seuls cas où j'y ai eu recours étaient de violentes secousses de convulsion suivies d'un coma profond, ou une attaque de croup de nature inflammatoire suraiguë.

[Sans discuter sur l'indication de l'ouverture de la jugulaire dans les deux conditions indiquées, je pense qu'il sera sage de s'en abstenir.]

Dans presque tous les cas où les émissions sanguines sont indiquées, dans la première enfance, nous devons recourir à l'usage des sangsues, et en les employant convenablement nous pouvons presque toujours atteindre le même résultat qu'avec la saignée générale.

La grande objection à l'emploi des sangsues est la difficulté d'estimer la quantité de sang à laquelle leur application donne lieu. Cette objection n'est guère applicable qu'à la pratique ordinaire, qui consiste à poser un nombre de sangsues relativement peu considérable et à s'en rapporter à l'application d'un cataplasme ou à l'emploi de fomentation pour obtenir une quantité suffisante de sang. Au lieu d'adopter cette méthode, qui ne peut donner qu'incertitude, il vaut infiniment mieux appliquer un plus grand nombre de sangsues et ne pas laisser couler de sang après leur chute. On estime que chaque sangsue prend environ 8 grammes de sang: on peut ainsi calculer la quantité totale de sang retiré avec presque autant de certitude qu'en ouvrant la veine, et de plus, l'évacuation du sang se fait en 15 ou 20 minutes, au lieu de durer, comme dans l'autre cas, 6 ou 8 heures, affaiblissant alors le malade, sans pour cela exercer d'influence sur sa maladie.

Pour imprimer à l'emploi des sangsues le caractère de certitude et de sécurité désirable, il est plusieurs précautions qu'il convient de ne pas négliger. La plus importante est de n'en pas confier l'application à une garde: toutes les fois que cela sera possible, le médecin devra veiller lui-même à cette application. Ceci est d'une importance spéciale pour les maladies aiguës, alors qu'on veut, à l'aide de la saignée locale, obtenir les effets de la déplétion générale; attendu qu'il peut être bon, suivant l'effet produit, ou d'augmenter le nombre des sangsues, ou d'en retirer quelques-unes avant qu'elles soient complètement remplies. Les effets produits par la perte de sang ont souvent de l'influence sur la

nature du traitement subséquent. — Pour cette raison, aussi bien que pour éviter la possibilité d'une hémorrhagie consécutive aux morsures des sangsues, il est bon d'appliquer celles-ci, non le soir ou au moment du coucher comme on a l'habitude de le faire. On doit en outre faire attention de ne pas placer les sangsues sur des points où l'enfant puisse les voir et s'en effrayer; on choisira de préférence ceux où une surface résistante puisse servir de point d'appui à une compression, de façon à arrêter court l'écoulement du sang : derrière les oreilles, sur le vertex, telles sont les meilleures places pour l'application des sangsues à la tête; au-dessous des omoplates quand on a pour but une action déplétive sur la poitrine; tandis que dans un grand nombre d'affections abdominales, on peut obtenir sûrement tous les avantages de la saignée locale en appliquant les sangsues à l'anus.

Telles sont les règles qui concernent la manière de pratiquer les émissions sanguines dans le premier âge. Mais, outre la manière même de retirer du sang, il y a des considérations de plus haute importance relatives aux principes généraux qui doivent nous guider quand il s'agit de recourir aux émissions sanguines :

1° Il faut se rappeler que les grandes pertes de sang sont moins bien supportées par les enfants que par les adultes; que si la syncope se produit, ses effets ne disparaissent pas aussi rapidement et qu'elle laisse une dépression beaucoup plus durable.

2° Que l'ébranlement produit par de larges pertes de sang ne se traduit pas seulement par la syncope, mais encore, assez souvent, par l'apparition de convulsions; et celles-ci sont facilement provoquées, surtout quand il existait déjà un trouble considérable du système nerveux, ce trouble dépendît-il d'une congestion cérébrale pour le traitement de laquelle la saignée était indiquée. Dans ces cas, comme dans ceux de maladie relativement légère du cœur, il semble que quand l'équilibre circulatoire est soudainement détruit, il ne puisse plus du tout se rétablir. — Il y a plusieurs années, un enfant de 10 mois m'était amené avec des symptômes de congestion cérébrale : tête chaude, fontanelle bombée, peau brûlante, soubresauts des tendons des bras et des jambes. Je prescrivis des sangsues qui coulèrent bien; mais les convulsions que nous espérions devoir prévenir apparurent pendant l'écoulement même du sang; l'enfant tomba brusquement dans un coma dont il ne sortit jamais complètement et mourut en 24 heures. Dans ce cas, certainement la soustraction du sang était indiquée, et les constatations faites après la mort montrèrent qu'elle n'avait pas été excessive. Elle avait cependant été trop rapide, et si j'avais été présent quand on appliqua les sangsues, j'aurais noté dans l'état de l'enfant quelques changements qui m'auraient averti de suspendre l'écoulement du sang et auraient ainsi pu conduire à un résultat entièrement différent. — Notre

prudence à prescrire de libres émissions sanguines et notre soin à en surveiller les résultats doivent donc être en raison de la jeunesse de nos malades, et l'un et l'autre doivent être d'autant plus grands que l'indication de ce traitement repose sur un désordre marqué du système nerveux.

3° Non seulement, dans le jeune âge, les grandes pertes de sang sont périlleuses et l'ébranlement que cause une soustraction de sang trop soudaine offre des dangers, mais encore les émissions sanguines répétées sont inopportunes. L'organisme s'en remet avec beaucoup plus de difficulté que chez l'adulte, et il peut en résulter cet ensemble de symptômes par lesquels l'état de vacuité du cerveau est capable de simuler la congestion. Il faut ajouter que la même vigilance est en grande partie nécessaire quand il s'agit des autres antiphlogistiques; les purgations, la diète et les moyens de dépression de toute sorte, bien que souvent nécessaires, doivent cependant être surveillés d'une manière attentive et généralement demandent à être promptement suspendus.

Les changements dans les idées médicales qui se sont effectués dans les vingt dernières années modifient la manière de faire de chacun, par degrés presque insensibles, et je trouve que ma pratique diffère actuellement beaucoup de ce qu'elle était il y a un quart de siècle: je saigne moins que je ne faisais, j'ai moins de confiance dans le mercure, les antimonialux me sont d'un usage plus rare, j'ai plus de confiance dans ce qui vient de la nature et moins dans mes propres ressources. Et, cependant, je ne puis croire que mes premières observations fussent fausses et que mon ancienne foi fût absolument mal placée; mais, malheureusement, je n'ai plus le loisir nécessaire pour étudier la valeur de ces modifications comme je désirerais le faire. Les faits particuliers qui se présentent au médecin pratiquant la consultation dans une grande ville peuvent aiguïser la finesse de sa perception et le rendre plus apte à une action prompte, mais ne sont rien moins que favorables aux investigations scientifiques ou à l'exactitude du raisonnement.

Après cette explication, et, s'il en est besoin, après une excuse sur ma persistance à conserver encore, sur certains sujets, une manière de voir opposée aux opinions du jour, ou qui peut être qualifiée d'arriérée, je vais maintenant vous dire ce que je pense d'autres médications importantes employées dans le traitement des maladies de l'enfance.

Emploi du mercure. — Et d'abord, en ce qui concerne le mercure, je crois qu'il possède une action particulière et spécifique pour modérer l'inflammation aiguë des membranes séreuses de la poitrine et de l'abdomen; et que la pleurésie ou la péritonite aiguës (cette dernière, entre parenthèses, aussi rare que la première, est fréquente dans le jeune âge) cèdent à l'action du calomel et de l'opium plus rapidement qu'à

celle de l'opium seul. Je suis aussi persuadé que, dans l'inflammation grave du gros intestin, autrement dit dans la dysenterie des enfants, la part d'influence attribuable au mercure dans la guérison est au moins aussi importante que celle de l'opium ; il convient de l'associer, mais le dernier seul échouera, là où l'association des deux sauvera le malade.

Dans l'inflammation laryngée, ou vrai croup, alors que les premiers symptômes aigus sont tombés, le mercure joue souvent un rôle curatif important dans les périodes moins actives qui suivent ; et je garde encore la croyance que, dans certaines indurations non tuberculeuses du poumon, la guérison est accélérée par un prudent usage des mercuriaux.

[Je ne puis partager, comme j'aurai occasion de le dire, les idées de l'auteur sur ce qu'il appelle le vrai croup, et loin de voir l'action du mercure être souvent utile dans cette maladie, c'est le contraire que j'aurais observé. Le croup sporadique, ou ce que West appelle le vrai croup, guérit plus fréquemment que le croup épidémique, et il est facile de se faire illusion sur le rôle réel qu'a joué l'agent thérapeutique mis en œuvre.]

Je considère les mercuriaux comme dépourvus de toute utilité dans le traitement des affections aiguës de la substance pulmonaire et des différentes formes de bronchite ; mais je regarde encore le mercure comme avantageux contre la péricardite aiguë et je dis ceci, ayant pleine conscience des causes d'illusion qui, dans ce cas, peuvent facilement mettre obstacle à ce qu'on porte un jugement exact.

Dans les maladies cachectiques son utilité est de beaucoup plus restreinte. Les premiers symptômes de la syphilis congénitale cèdent rapidement à l'emploi de petites doses de mercure, mais les accidents tertiaires de la maladie sont souvent aggravés, rarement amendés par ce médicament.

[La première partie de cette proposition est d'une parfaite exactitude, mais je ne puis que difficilement admettre ce qui a trait à ce que l'auteur appelle les accidents tertiaires. Sans entrer dans aucun détail, je dirai que le mercure est suivant moi l'agent essentiel de la curation des accidents syphilitiques chez les enfants, lors même que les accidents affectent la forme tertiaire. Là où l'iodure de potassium avait une action douteuse, j'ai vu le mercure associé à ce dernier ou même donné seul imprimer à la marche vers la guérison une impulsion décisive.]

Dans la plupart des affections qui dépendent de la diathèse tuberculeuse, les mercuriaux ne sont pas utiles et notamment dans la méningite tuberculeuse, où ils sont si souvent donnés ; je n'ai jamais vu résulter de leur administration aucun soulagement, sauf celui dû à leur action quelquefois purgative.

Il faut avouer d'ailleurs que dans leur impuissance à arrêter cette ma-

ladie ils ne font qu'être sur le même pied avec toutes les autres médecines. Il y a une classe de maladies, liée aussi à la tuberculose, dans laquelle l'emploi du mercure est presque invariablement avantageux, c'est la péritonite tuberculeuse et les désordres mal définis des fonctions digestives, si généralement, bien que si souvent à tort, attribués à un état maladif des ganglions mésentériques.

En employant le mercure chez les petits enfants et ceux plus âgés, on doit avoir présent à l'esprit que la preuve de son action sur le système est, plus rarement que chez l'adulte, fournie par l'apparition de la salivation.

La stomatite mercurielle est si rare, en effet, dans les premières années de la vie, que je l'ai vue une seule fois seulement devenir mortelle, très rarement arriver au point de devenir fâcheuse. C'est pourquoi je regarderais la production d'une gangrène de la bouche, par l'administration du mercure, plutôt comme la preuve de quelque idiosyncrasie exceptionnelle du malade que du manque de vigilance suffisante de la part du médecin. Dans l'enfance, le mercure au lieu d'affecter la bouche agit promptement comme irritant sur le canal intestinal ; et les selles vertes que l'on regarde, souvent avec satisfaction, comme la preuve de l'action du médicament sur l'organisme, sont loin d'avoir toujours cette signification.

Elles prouvent son action locale irritante, résultat qui peut être très peu désirable et nous contraint souvent à diminuer la dose du médicament et même quelquefois à en suspendre complètement l'administration. Quelquefois, aussi, le calomel agit comme irritant sur la muqueuse de l'estomac, produit des nausées et des vomissements, et amène une dépression des forces telle qu'il est nécessaire d'en cesser l'usage.

Outre l'emploi qu'on en fait contre les maladies redoutables dont nous avons jusqu'à présent parlé, le mercure est aussi utilisé comme purgatif et altérant. Il n'est pas douteux qu'employé dans l'un ou l'autre de ces deux buts, ce ne soit un remède de grande valeur, et l'objection à son usage ne vient pas de ce qu'il manque d'atteindre le but proposé, mais de ce qu'il le fait au prix d'une dépense des forces organiques plus grande qu'il le faudrait. La rhubarbe, la soude, les acides minéraux, les préparations aloétiques, le taraxacum et d'autres remèdes ont un pouvoir altérant sur les sécrétions, sans trace de cette action dépressive qui résulte de l'usage des mercuriaux. De même il existe quantité de purgatifs non moins sûrs et non moins propres à exciter l'action de l'intestin que le mercure ; de sorte que, avant de prescrire le calomel ou le *grey powder*, lesquels doivent être absolument bannis de la *nursery*, le praticien doit s'être assuré qu'il y a quelque indication spéciale d'augmenter la sécrétion biliaire, de modérer un état d'excitation de la circulation, ou de modifier rapidement la sécrétion intestinale, qu'aucun autre moyen ne remplirait, ou au moins ne remplirait aussi sûrement que le calomel.

Emploi des antimoniaux. — Un second remède très utile dans les premières années de la vie est l'*antimoine*, bien qu'il soit aussi, lui, assez souvent employé mal à propos. Ce n'est pas seulement comme simple émétique qu'il faut l'utiliser; car, différent de l'*ipécacuanha*, il ne limite pas son action à produire le vomissement, mais exerce une action dépressive très puissante sur la circulation, et est surtout indiqué contre l'inflammation aiguë du tissu pulmonaire et des voies aériennes. On y a recours aussi quand il s'agit simplement de vider l'estomac ou de produire cette révulsion qui suit l'action du vomitif, et qui souvent nous engage à en prescrire un au début d'un mouvement fébrile, dans le simple but d'amener la moiteur de la peau et la tranquillité du pouls qui rarement manquent de suivre son action; ou bien quand nous cherchons simplement à débarrasser les bronches des produits de sécrétions qui les encombrant, comme dans le catarrhe ou la coqueluche; nous pouvons atteindre chacun de ces résultats en employant l'*ipécacuanha*. D'un autre côté, au début du croup, dans le premier degré de la pneumonie ou de la bronchite capillaire, alors que la maladie fait chaque heure des progrès et que ceux-ci menacent directement la vie, le seul médicament d'action assez rapide et assez puissant pour prendre le pas sur le progrès de la maladie et la maîtriser est l'émétique. Même dans ces cas, cependant, son administration demande à être surveillée, et nous ne pouvons pas la continuer aussi sûrement que chez l'adulte après que la tolérance s'est établie. J'aurai à vous exposer plus loin la disposition qu'a le poumon au collapsus dans le premier âge, quand à une puissance inspiratrice faible se trouve jointe une sécrétion abondante dans les bronches. Dans cette condition, le tissu pulmonaire tend, par sa propre élasticité, à chasser l'air des vésicules, et si la force musculaire est tombée au-dessous d'un certain degré, les efforts du malade sont insuffisants à les dilater; et, par degrés, une partie de plus en plus considérable du poumon devient dense, privée d'air, et aussi inutile actuellement à la respiration que si elle avait été solidifiée par l'inflammation ou la compression d'un liquide.

Il faut toujours avoir ce danger présent à l'esprit dans les affections pulmonaires de la première enfance, et le traitement doit se régler autant sur la vigueur des forces vitales du malade que sur la gravité présente de la maladie.

Comme simple diaphorétique, l'*antimoine*, administré à petites doses, est aussi utile dans les maladies de l'enfance que dans celles de l'adulte.

Je ne suis pas partisan de son usage, cependant, comme antiphlogistique contre les affections fébriles ordinaires; car les nausées qu'il est apte à produire peuvent masquer l'apparition de troubles cérébraux et conduire à une fausse interprétation des symptômes.

Emploi des opiacés. — Un troisième remède puissant est l'*opium* et ses différentes préparations; à côté de lui peuvent être rangés, bien qu'à une grande distance, quelques autres calmants, tels que la ciguë, la jusquiame, le houblon et la laitue. Il n'y a peut-être pas de remèdes dont on ait plus souvent besoin que des calmants dans les maladies du jeune âge, attendu que plus qu'aucun autre il est exposé aux troubles du système nerveux. En même temps la sensibilité à l'action des narcotiques et des calmants est si marquée et le mal qui peut résulter de leur emploi intempestif, ou de leur administration à doses excessives, est si grand, que quelques praticiens s'abstiennent complètement de les prescrire. Agir ainsi serait nous priver d'une des plus puissantes classes de médicaments, et à laquelle on ne peut trouver de remplaçant.

Le danger particulier qui s'attache à l'usage de l'*opium* naît en partie de l'emploi de préparations mal définies, telles que le sirop de pavots (1), en partie de l'administration de doses trop fortes ou trop fréquemment répétées, mais plus souvent de cette dernière cause.

Quand on prescrit pour les enfants, il faut donner la préférence aux préparations définies, telles que la teinture composée de camphre, la teinture d'*opium* ou la poudre de Dover. La plus faible de ces préparations, la teinture composée de camphre, est souvent préférable au laudanum, attendu qu'une légère erreur dans la préparation du remède est d'une importance très grande. Souvent le laudanum doit être préféré en raison de son peu de saveur relative; mais alors, bien qu'il n'y ait besoin que d'une seule dose, il est plus prudent, quand il s'agit de petits enfants, d'en donner trois ou quatre dans une potion pour diminuer les chances d'erreur. Mais les accidents naissent plus souvent de l'administration répétée de petites doses d'*opium* que de la prescription d'une dose trop élevée; et je suis toujours opposé à la pratique habituelle de donner à courts intervalles de petites doses d'*opium*, dans le but d'arrêter la diarrhée ou de calmer l'agitation des jeunes enfants; je préfère, à moins qu'il y ait quelque bonne raison de faire le contraire, donner une ou deux doses plus fortes en vingt-quatre heures.

Outre ces précautions générales relatives au mode d'administration de l'*opium*, ajoutons que celle-ci demande une attention toute spéciale dans certaines conditions. Elle doit être surveillée attentivement toutes les fois que l'organisme a été épuisé par la maladie antérieure ou par son traitement; et cette attention est surtout nécessaire pendant

(1) L'auteur rejette, avec raison, le sirop de pavots, préparation infidèle qui dans la dernière édition du Codex français a été supprimée et remplacée par un sirop faible d'extrait d'*opium*.

La teinture de camphre composée (élixir parégorique anglais, qu'il ne faut pas confondre avec l'élixir parégorique du Codex) renferme environ une partie d'*opium* brut pour 240 de liquide.

la convalescence des fièvres, où l'insomnie du malade réclame souvent l'emploi de l'opium. Dans tous les cas d'excitation cérébrale, l'administration de l'opium demande une active surveillance; quelquefois il doit être donné surtout comme un moyen de constater la nature réelle de la maladie, et dans ce cas ses résultats doivent être étudiés avec la plus scrupuleuse attention. Dans la diarrhée grave, la transition d'un état d'excitation du système nerveux au coma se fait quelquefois très rapidement; et une dose trop forte d'opium peut produire ou hâter cette catastrophe; quand même elle n'aurait pas ce résultat, nous serions, sans un examen attentif, dans l'impossibilité de déterminer quelle part incombe à la maladie ou au médicament dans la production des symptômes.

L'injection sous-cutanée de morphine est un moyen exceptionnel de soulager une douleur intense, auquel j'ai eu recours une ou deux fois (1).

[J'ai vu les injections sous-cutanées d'une solution de morphine rendre aux malades des services très réels dans les cas où il y avait douleur vive, et alors même que celle-ci dépendait d'une lésion organique; ainsi elles soulagent et font même disparaître pour plusieurs heures la douleur quelquefois si poignante que détermine la coxalgie soit dans le genou, soit dans un point quelconque du membre inférieur; il en est de même de la névralgie symptomatique en ceinture qui s'observe dans le Pott. Le soulagement qui résulte de cette petite opération, dans ces cas et d'autres analogues, est si prompt et si sensible que les enfants, qui pourtant craignent la piqûre de l'aiguille, réclament une nouvelle injection quand les effets produits par la précédente sont épuisés. La solution employée dans nos salles est de 0,30 chlorhydrate de morphine, pour 30 grammes d'eau, et la quantité des gouttes déposées sous le derme est de 5 ou 10. Si tout le sel était bien dissous, ce qui n'est pas toujours le cas avec ces proportions, la quantité utilisée serait alors dans le premier cas de 1/4 de centigr. et dans le second de 1/2 centigr. Je n'ai jamais vu d'accident réel, quelquefois un ou deux vomissements.]

Dans l'agitation simple, sans souffrance vive, d'autres calmants sont souvent préférables à l'opium. Ainsi, par exemple, l'inquiétude fiévreuse d'un enfant qui fait des dents est souvent calmée par la jusquiame, tandis que l'agitation qui se traduit par une disposition aux contractions musculaires et au spasme de la glotte est calmée par de petites doses d'acide cyanhydrique et d'éther chlorique (2) aussi efficacement et avec plus de sécurité que par les opiacés.

(1) La teinture d'opium ou laudanum anglais est environ moitié force du laudanum de Sydenham (Codex, p. 680, n° 873).

La poudre de Dover anglaise contient une partie d'opium brut pour 9 parties d'autres substances (Codex, 672, n° 839).

La poudre de Dover française contient une partie d'extrait d'opium pour 10 d'autres poudres.

(2) On donne le nom de *chloric ether* à une dissolution de chloroforme dans l'alcool

Emploi du bromure de potassium et du chloral. — Deux calmants nouveaux se sont depuis quelques années introduits dans la pratique, tous deux de grande valeur, et exempts des dangers inhérents à l'opium. Le bromure de potassium et l'hydrate de chloral, soit seuls, soit unis, paraissent agir en produisant le sommeil dans différentes affections du système nerveux telles que le spasme de la glotte chez les petits enfants et la chorée à un âge plus avancé. Ils sont également bons pour combattre efficacement l'insomnie persistante, dont on ne peut quelquefois, chez des enfants délicats, découvrir la cause. On peut les donner avec avantage, sans crainte d'obscurcir les symptômes, dans les cas où l'on soupçonne une affection cérébrale, et aussi contre l'agitation de la fièvre, à moins que l'action stimulante de l'opium ne soit indiquée. Ils ne détruisent cependant pas la douleur comme l'opium, bien qu'ils puissent produire le sommeil; le sommeil n'est pas réparateur si, quand le malade s'éveille, la souffrance reste vive; et comme ils ont l'un et l'autre de la tendance à déprimer la circulation, ils ne doivent pas être donnés dans le cas de grand épuisement, ni, je pense, quand il y a une affection organique du cœur sérieuse.

Les difficultés qu'offre l'administration des médicaments internes dans le jeune âge n'a pas peu contribué à pousser les praticiens vers l'emploi des médications externes, plus fréquemment que chez l'adulte. Ce n'est pas le moment de vous indiquer les différentes espèces de fomentations de cataplasmes et de liniments qui soulagent la douleur, font tomber les spasmes, ou sont utilement employés comme contre-stimulants.

Application des vésicatoires. — Les vésicatoires sont d'un usage fréquent dans différentes affections inflammatoires, plus particulièrement dans celles du poumon et des bronches, bien que suivant moi on en ait beaucoup restreint l'application et qu'on y recoure avec plus de prudence aujourd'hui qu'autrefois. Aussi je vois maintenant, chez les enfants des pauvres, infiniment moins d'ulcérations malsaines de la surface des vésicatoires, que je n'en observais il y a vingt ans.

Il faut toujours avoir présent à l'esprit, quand on applique des vésicatoires à un sujet du premier ou du second âge, que non seulement ils agissent plus vite que chez l'adulte, mais que la surface vésiquée est plus apte à passer à l'état d'ulcération; et, en outre, que le degré des troubles fonctionnels produit par la vésication est proportionnel à la jeunesse de l'enfant.

pour laquelle il n'y a pas de formule précise; la plus généralement adoptée est un volume de chloroforme pour 9 volumes d'alcool.

La pharmacopée anglaise de 1867, sous le nom de *spiritus chloroform*, donne la formule suivante :

Chloroforme, 1 volume.

Alcool rectifié, 19 volumes.

[Chez un enfant de quelques mois, la vésication a lieu en une heure et demie ou deux heures, ou si le soulèvement de l'épiderme ne s'est pas produit dans ce laps de temps, on est sûr de l'obtenir en remplaçant l'emplâtre vésicant par un cataplasme de fécule appliqué pendant une couple d'heures. Il importe au plus haut point de ne pas laisser les vésicatoires appliqués aussi longtemps que chez l'adulte, ce que bien des médecins et des plus habiles oublient de recommander, et de toujours faire incorporer du camphre dans la pâte vésicante.]

La règle commune, qui fixe à quatre heures le maximum de durée de l'application d'un vésicatoire sur la peau d'un enfant, est très bonne en général, mais il faut se souvenir que quelques parties de la surface cutanée sont beaucoup plus délicates que les autres.

Ainsi par exemple, la peau de la partie antérieure de la poitrine est très fine, et un vésicatoire appliqué en ce point produira presque certainement son effet en deux heures, tandis que la vésication peut n'avoir pas lieu dans le double de temps s'il est appliqué derrière le scapulum. D'un autre côté, le cuir chevelu est doué d'une sensibilité remarquablement faible, et on peut y laisser séjourner un vésicatoire pendant huit heures sans qu'il puisse en résulter aucun inconvénient. Il y a, en outre, quelques maladies qui augmentent la susceptibilité de la peau à l'action des irritants; ainsi, par exemple, dans les affections qui accompagnent la rougeole ou lui succèdent, et particulièrement dans la pneumonie, qui la complique souvent, la surface du vésicatoire est disposée à passer à l'état d'une ulcération dangereuse. Ce n'est pas le seul inconvénient inhérent à leur emploi; le trouble fonctionnel qu'ils produisent, la douleur ressentie quand on les lève, la sensibilité de la surface excitée par chaque pansement, les démangeaisons qui accompagnent la dessiccation provoquent souvent une somme d'agitation et un état d'irritation fiévreuse, qui sont sous tous les rapports préjudiciables au rétablissement de l'enfant.

D'après ces considérations, j'ai presque complètement abandonné l'usage des vésicatoires chez les petits enfants et dans les premières années, et je veille toujours avec soin à ce que leur application ne produise pas une vésication trop considérable; partie à cette intention, partie pour prévenir le déplacement du vésicatoire par les mouvements de l'enfant, je me sers presque exclusivement du liquide vésicant, dont on applique une ou plusieurs couches, suivant qu'on veut produire un degré d'irritation plus ou moins considérable. Si la vésication a lieu, on fait sortir le sérum par des piqûres d'aiguilles et on applique sur la surface une cardé d'ouate qui y reste jusqu'à ce que la dessiccation étant complète, elle tombe d'elle-même.

Outre que ce moyen évite tout danger et diminue les troubles fonctionnels, il a le grand avantage de nous mettre à même, s'il y a lieu, de

renouveler la même application après trois ou quatre jours, tandis qu'avec la méthode ordinaire de produire la vésication, il s'écoule au moins huit ou dix jours avant que la plaie qu'elle produit soit complètement cicatrisée. Dans d'autres cas, tels que la pleurésie chronique, où nous désirons provoquer l'absorption du liquide épanché, ou dans ceux d'ulcérations pulmonaires, unies à des signes de dépôt tuberculeux, l'application de teinture d'iode faite chaque jour sur la peau remplace très avantageusement les vésicatoires que nous emploierions chez l'adulte.

Nous pourrions ainsi parcourir toute la série des remèdes, et à propos de chacun je pourrais vous signaler comment son emploi doit être plus ou moins modifié suivant l'âge du malade. Mais agir ainsi serait plus fatigant que profitable, et la plupart de ces détails trouveront leur véritable place quand nous traiterons des maladies pour la cure desquelles chacun de ces médicaments est particulièrement indiqué.

De l'art de prescrire pour les enfants. — Nous devons cependant donner quelques aperçus généraux sur l'art de prescrire pour les enfants à la mamelle et ceux du premier âge. Mais d'abord, je dois vous prévenir de la double difficulté que vous rencontrerez, d'une part dans la méchanceté du petit malade, de l'autre dans les préjugés des parents; presque tout votre succès comme praticien dépendra de la délicatesse de tact avec laquelle vous éviterez d'entrer en lutte avec les deux. Prescrire une médecine nauséabonde, quand avec un peu de soin vous auriez pu en ordonner une d'un goût agréable; insister sur un détail d'alimentation ou sur l'administration d'un remède particulier qui, dans l'idée des parents, ne convient pas, à moins que vous ne le jugiez indispensable à la guérison du malade, c'est affaiblir sans motif l'autorité que pour des maladies plus graves il est absolument nécessaire que vous puissiez exercer. Comme l'ont très bien dit MM. Rilliet et Barthez, la méchanceté, la mauvaise humeur et le refus de tout médicament de la part des enfants se constatent plus dans les affections légères que dans les maladies sérieuses. Dans la plupart de ces cas, la nature seule suffit à amener la guérison; et si en même temps que vous surveillez tout symptôme grave, vous pouvez éviter aux enfants ces boissons désagréables qu'ils n'avalent le plus souvent qu'après un supplice de pleurs, de frayeur et de colère, vous aurez beaucoup gagné dans leur affection et n'aurez rien perdu de la confiance des parents. La lutte avec un enfant pour le contraindre à prendre une médecine, le faire entrer dans le bain, ou lui administrer un vomitif, fait généralement plus de mal que le remède ainsi administré ne peut produire de bien; et le déluge de larmes qu'elle évite dans les *nurseries* est une des plus puissantes recommandations de l'homœopathie au choix du public.

Mais l'expectation la plus complète ne vous enlève pas le pouvoir de